



Ile de France

ECHOS du CE Ile de France

22 NOVEMBRE 2012

www.snupeidf.free.fr

LA PENURIE, ENCORE LA PENURIE ...ET TOUJOURS DES ECONOMIES SUR NOTRE DOS ET CELUI DES USAGERS!

EVOLUTIONS DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI : LES 1ERS RAVAGES DE POLE EMPLOI 2015

Dans le cadre d'une information du CE IDF après l'information et consultation du CCE Mardi dernier (pour rappel 13 voix contre ce Projet : CGT, SNU, SUD, FO, CFDT), le DR IDF entendait présenter la mise en place de ces évolutions au CE d'Hier.

Il est à noter que le Conseiller faisant l'EID et devant présenter ces nouvelles modalités de suivi devra bien sur tenir dans les 50 mn actuellement prévues pour cet acte métier! Quant à savoir si vraiment un entretien supplémentaire sera vraiment possible dans les faits alors même que celui-ci est prévu par les textes— pour expliquer le type d'accompagnement et ses conséquences- là cela à été silence radio de la part du DR.

Les Conseillers et les ELD ont été informés, ils ont mis en œuvre ce projet d'accompagnement renforcé, guidé ou suivi, avant le CE et le CHSCT! C est d'après le DR au mieux « pas vrai », au pire « sans importance »! D'autant que les interrogations et critiques des OS sur ce sujet sont restées sans réponses.

Les agences devront démarrer la mise en œuvre du nouvel accompagnement dès le 10/15 Février, mais si elles sont prêtes avant elles peuvent le faire dès le 1^{er} Janvier...

Lorsque les OS s'émeuvent des tailles de Portefeuilles possibles pour les accompagnements suivi ou guidés (entre 200 et 350 pour le 1^{er} et entre 100 et 200 pour l'autre), M DUBRUNFAUT répond que ces chiffres sont nationaux donc sont probables en IDF; les chiffres réels, il ne le saura qu'au fur et à mesure de la mise en œuvre.



Pour les Accompagnements Renforcés, des collègues ont été choisis par les ELD sans concertation, souvent d'autorité, dont le DR n'en a cure car ce choix relève bien d'un acte managérial.

Cette désignation est « encadrée » d'une lettre de mission, tout à fait illégale! Le Directeur Régional l'assume car pour lui, c'était juste pour le leur rappeler, car bientôt (début 2013) avec Pôle Emploi 2015, pour tout poste ou mission de ce type, précaire, de quelques mois, il n'y aura plus d'écrit.

La répartition des « stocks de Demandeurs d' Emploi » dans les 3

types d'accompagnement par des Collègues en CUI CAE, des CDD et pas par les conseillers ne semble pas lui tirer la moindre réponse non plus !

Les entretiens collectifs au 4^e mois possible pour les DE en « suivi » cela sera bien sur « exceptionnel » et à la main des conseillers, quand on connait l'autonomie réelle des Conseillers dans beaucoup d'Agences... no comment !

Il n'y aura que 7,3% des DE en Accompagnement Renforcé en IDF au mieux, le DR dit en souriant! « C'est la même chose que CVE (sic!) - c'est déjà bien car on double le nombre d'accompagnement renforcés en 2013 par rapport à 2012-

On lui demande de rassurer les agents des A2S qui sont sur CVE sur leur avenir et capacité à rester sur les A2S, il répond que : « euh... oui ils resteront sur les A2S » mais jusqu'à quand avec 10 DE en plus et peut être des DE en plus grande difficulté qu'a ce jour ! cela n'est visiblement pas le problème de M DUBRUNFAUT.

Les conseillers auront une nouvelle boite mail personnelle « XY .net » pour gérer ce suivi, mais que l'ELD ou ceux qui seront délégués par elle pourra utiliser à leur place. Cela non plus ne semble guère poser de problème au DR malgré l'absence de confidentialité et la lourdeur du nouveau système.

LES « OBSERVATIONS PEDAGOGIQUES »

A noter que M DUBRUNFAUT, saisi par la quasi-totalité des OS d'IDF en début de ce CE sur ces nouveaux types de « flicages » exercés par les REP. (Cf. note de la DR d'Octobre dernier), n'a daigné nous en parler qu'en toute fin de CE vers 18h20, dans les questions diverses.

Pour lui rien de nouveau sous le soleil, ce n'est ni plus ni moins que le contrôle de la qualité qui se fait depuis que Pôle Emploi existe, et « si on observe les entretiens on contrôlera peut être un peu moins d'autres actes professionnels » (sic !).

Les Observations sont tracées dans Océan! Bien sûr répond-il tout est tracé dans Océan! Mais bien sûr cela n'alimentera pas le dossier du Conseiller!!

Enfin à au moins 4 OS qui lui parlaient boycott ou refus des Agents de ce type d'Observation, il se contente de menacer ces OS de représailles (le délit de représentation et de défense des salariés existe –t-il dans le Pays de notre DR !!!)

Questions DIVERSES

Concernant la lutte de nos collègues d'IVRY qui se sont battus contre l'ouverture d'un site unique sur un site dangereux pour la santé et la sécurité des agents et des usagers, il dégage toute responsabilité dans cet imbroglio. M.DUBRUNFAUT rejette la responsabilité sur la Mairie d'IVRY qui dit-il « n'a fait aucune proposition en 4 ans ». Depuis, ils ont bien voulu en faire une, que la DR peut accepter - à un prix raisonnable, qui semble être le seul critère qui lui importe !

Que les collègues se soient battus farouchement contre les armes déloyales et illégales, utilisées par la DR. Des listes d'agents grévistes ont été confiées à un vigile et au responsable sécurité de la DR comme si ces collègues étaient des criminels, cela ne semble guère émouvoir M DUBRUNFAUT.

Les Jours de Pont Obligatoire pour 2013 ont été donnés sans surprise à ce CE il s'agit des Vendredi 10 Mai et 16 Août 2013.



Les Accords de génération vont remplacer dans les grandes entreprises ou Etablissement Public les Accords séniors. A Pôle Emploi cela devrait se faire d'ici Février, Mars 2013 au bénéfice des « séniors » déjà à Pôle Emploi ou recrutés dans le futur. Seul l'avenir le dira !

Enfin alors que seule la présidente par Intérim de la commission Formation avait des dossiers de demande d'aide prêts à être étudié par le CE, le DR refuse de les traiter avec l'aval de quelques OS : FO, l'UNSA et la CGC entre autre !!

Les collègues attendront, ils ont fini leur formation depuis quelques temps déjà, le DR et ces OS n'en ont cure, ce n'est pas une « urgence » nous dit –on. **Mépris des salariés quand tu les tiens !!!**